

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Deuxième session ordinaire
du Conseil d'administration**

Rome, 16 - 18 mai 2001

RAPPORTS DU DIRECTEUR EXÉCUTIF SUR DES QUESTIONS OPÉRATIONNELLES

Point 7 de l'ordre du
jour

**PROJET DE DÉVELOPPEMENT APPROUVÉ
PAR LE DIRECTEUR EXÉCUTIF ENTRE LE
1ER JUILLET ET LE 31 DÉCEMBRE 2000—
TERRITOIRE PALESTINIEN 06276.0
(ancien No WIS 6276.00)**

Aide en faveur des paysans pour des activités de mise en valeur des terres et de formation

Nombre de bénéficiaires	47 360
Femmes:	23 680
Hommes:	23 680
Durée du projet	Un an (1er décembre 2000– 30 novembre 2001)

Coût (dollars E.-U.)

Coût total pour le PAM	2 740 343
Coût total des produits alimentaires	1 573 457
Coût total du projet	5 873 800
Coût total pour les partenaires du projet	1 560 000

* En application des décisions du Conseil d'administration sur la gouvernance, approuvées à la session annuelle et à la troisième session ordinaire de 2000, les points soumis pour information ne doivent pas être discutés, sauf si un membre du Conseil en fait la demande spécifique avant la réunion et que la présidence accepte la requête au motif qu'il s'agit là d'une utilisation efficace du temps dont dispose le Conseil.

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site WEB du PAM (http://www.wfp.org/eb_public/EB_Home.html).

*Pour information**



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.2/2001/7-A/2
9 avril 2001
ORIGINAL: ANGLAIS

Note au Conseil d'administration



Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour information.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document, à contacter le fonctionnaire du PAM mentionné ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Attaché de liaison principal, Région M. P. Turnbull tél.: 066513-2800
Moyen-Orient et Afrique du Nord
(OMN):

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter le Superviseur de l'Unité des réunions et de la distribution (tél.: 066513-2328).



Projet de conclusion

Le Conseil a pris note, dans le document WFP/EB.2/2001/7-A/2, du projet d'action rapide du PAM visant à mettre en oeuvre des activités vivres-contre-travail et vivres pour la formation afin de mettre les terres en valeur et d'encourager la participation des femmes aux activités de formation dans la Bande de Gaza et sur la Rive occidentale.

1. Le Conseil d'administration du PAM a approuvé à sa troisième session ordinaire en octobre 1999 un schéma de stratégie de programme pour le Territoire palestinien. Les principales priorités d'aide adoptées dans le cadre de ce schéma de stratégie étaient notamment: a) le renforcement de la sécurité alimentaire dans les zones les plus pauvres par une mise en valeur à fort coefficient de main-d'œuvre des terres agricoles, en aidant les agriculteurs les plus pauvres à transformer leurs terres en un bien productif; et b) l'appui aux efforts communautaires déployés pour mettre en valeur les ressources humaines des familles pauvres et marginalisées, en donnant aux ménages défavorisés la possibilité d'investir dans le capital humain par le biais de la formation et de l'éducation.
2. Pour de nombreux ménages, une production agricole durable passe par la mise en valeur des terres. Or, les caractéristiques naturelles du sol favorisent son érosion et empêchent toute utilisation optimale des maigres ressources en eau, constituant ainsi un obstacle majeur à l'augmentation de la production. Le projet aidera à surmonter ces obstacles en remettant en état les terrasses, en en aménageant de nouvelles, en améliorant la qualité du sol et en construisant des citernes. Les zones rurales de la Rive occidentale et de la Bande de Gaza présentent les taux d'éducation les plus bas du Territoire palestinien. Les possibilités offertes aux femmes de prendre part à des activités éducatives y sont particulièrement limitées. Ce projet contribuera à remédier à ces phénomènes en utilisant l'aide alimentaire comme un moyen d'encourager les femmes à participer aux activités de formation.
3. Conformément à la décision 1999/EB.A/2 du Conseil d'administration, le PAM axe ses activités de développement sur cinq objectifs. Le présent projet d'action rapide porte sur les objectifs suivants:
 - permettre aux familles pauvres d'acquérir des actifs et de les conserver;
 - permettre aux ménages qui sont tributaires de ressources naturelles dégradées pour leur sécurité alimentaire de trouver des moyens de subsistance plus durables; et
 - permettre aux ménages pauvres d'investir dans le capital humain grâce l'éducation et à la formation.



4. Le projet d'action rapide comporte deux volets principaux: vivres-contre-travail et vivres pour la formation.
 - Dans le cadre des activités vivres-contre-travail, l'aide du PAM vise à procurer aux familles une sécurité alimentaire à court terme de façon à ce qu'elles puissent consacrer leur travail à l'amélioration de leurs propres terres, et investir ainsi dans une sécurité alimentaire à plus long terme.
 - Dans le cadre des activités de vivres pour la formation, l'aide alimentaire vise à encourager les femmes à suivre des stages de formation sur l'agriculture et des sujets d'ordre social.
5. Les principaux homologues du PAM pour les activités agricoles seront le Ministère de l'agriculture, le Service de secours catholique (CRS) et les Comités palestiniens pour le secours agricole. Le Ministère des affaires sociales et quelques organisations non gouvernementales (ONG) participeront aux activités de formation dans le secteur social.

